

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION ET DE VENTE

Définies selon l'article L 441-6 du Code du Commerce

ARTICLE 1 - OBJET ET DEFINITIONS

Les conditions générales de ventes décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société NOBEL SAS et de son client dans le cadre de la vente de fournitures.

Le terme « Acheteur » désigne toute personne physique ou morale qui achète et/ou installe des produits à la société NOBEL SAS.

Dès lors qu'il utilise le site internet www.firesup.fr, l'Acheteur déclare effectuer exclusivement des achats en rapport direct avec son activité professionnelle.

ARTICLE 2 - FOURNITURES ET PRESTATIONS

Les fournitures et prestations sont strictement limitées aux spécifications de la commande.

La société NOBEL SAS se réserve le droit d'apporter des modifications techniques aux fournitures si l'évolution des normes ou de la réglementation le nécessite.

L'Acheteur est responsable de la conformité de l'installation selon la réglementation en vigueur.

La société NOBEL SAS peut, sur demande, fournir un service d'assistance technique comportant des informations et plans pour aider l'Acheteur lors du montage et de la mise en service du matériel vendu. La société NOBEL SAS ne pourra pas être tenue pour responsable de la phase d'installation, du montage du matériel, et des réglages particuliers qui incombent exclusivement à l'Acheteur.

ARTICLE 3 - PRIX

Les prix s'entendent Hors Taxes, départ usine, emballage compris, sauf stipulations contraires ; le taux de T.V.A. en vigueur est précisé au contrat. Toute modification de ce taux sera répercutée au client, de plein droit.

Les prix peuvent être révisés sous réserve d'une information préalable de 30 jours.

ARTICLE 4 - LIVRAISON ET DELAIS DE LIVRAISONS

La livraison est effectuée soit par la remise directe du produit à l'acquéreur, soit par avis de mise à disposition, soit par délivrance à un expéditeur ou à un transporteur dans les locaux du vendeur ou dans tous autres locaux désignés.

La vérification des marchandises par l'acheteur doit être effectuée au moment de leur prise en charge. En cas d'avarie ou de manquant, de réclamations sur les vices apparents ou sur la non-conformité du produit livré, l'acheteur émettra des réserves claires et précises qu'il notifiera dans un délai de 3 (trois) jours suivant la date de livraison par écrit auprès de NOBEL SAS et/ou du transporteur. Il appartiendra à l'acheteur de fournir toute justification quant à la réalité des anomalies constatées.

Sauf stipulation écrite particulière expressément acceptée par le vendeur, les délais des commandes ne sont mentionnés qu'à titre indicatif et ne débute qu'à partir de la réception de l'acompte par la société NOBEL SAS.

Un retard éventuel supérieur à 30 jours peut donner lieu à annulation de commande sans pouvoir prétendre à quelque indemnité.

ARTICLE 5 - CONDITIONS DE PAIEMENT

Le règlement des achats réalisés par l'Acheteur est effectué au comptant, et en numéraire, par carte bancaire ou par virement bancaire. En cas de non-paiement à une échéance quelconque, des intérêts capitalisés seront facturés, de plein droit, sans mise en demeure préalable, à compter de cette échéance, au taux de 1,8% par mois. De plus, les frais et honoraires engagés pour le recouvrement des sommes dues seront à la charge du client.

ARTICLE 6 - DROIT DE RETRACTATION

L'Acheteur, en tant que professionnel, ne bénéficie, par principe, d'aucun droit de rétractation.

Toute annulation de commande qu'elle soit partielle ou totale ne pourra dès lors intervenir qu'avec l'accord exceptionnel, exprès et préalable de la société NOBEL SAS.

L'Acheteur qui souhaite se rétracter devra donc prendre contact avec la société NOBEL SAS. En cas d'accord, le retour se fera aux frais de l'Acheteur.

ARTICLE 7 - GARANTIE

La société NOBEL SAS apportera le plus grand soin à l'exécution de la commande et à la qualité des produits. En cas de défectuosité reconnue par la société NOBEL SAS, l'obligation de cette dernière sera limitée au remplacement des quantités défectueuses, sans autre indemnité.

Sont exclus de la garantie, les défauts et dommages résultant d'un stockage, de manutention, de transport ou d'utilisation dans des conditions anormales ou non conformes avec la nature, les prescriptions, l'aptitude à l'emploi du produit.

ARTICLE 8 - RESULTATS INDUSTRIELS

Les résultats obtenus par l'Acheteur peuvent sensiblement varier avec ceux donnés en exemple dans les bulletins, notes, courriers et documentations techniques.

Les résultats industriels cités ne sauraient engager la garantie du vendeur, ces résultats correspondent à ceux généralement observés dans des conditions normales d'utilisation du matériel.

ARTICLE 9 - RESERVE DE PROPRIETE

Les marchandises vendues restent la propriété de La société NOBEL SAS jusqu'au complet règlement de leur prix. Toutefois, les risques afférents aux marchandises seront transférés à l'acheteur ou au transporteur, dès la remise physique des produits.

Article 10 - FORCE MAJEUR

La responsabilité de la société NOBEL SAS ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une des obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. A ce titre la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code Civil.

Article 11- INFORMATIQUE ET LIBERTES

L'Acheteur accepte expressément que les données individuelles le concernant fassent l'objet d'un traitement informatique de la part de la société NOBEL SAS dans le cadre du présent contrat, dans les conditions ci-après définies :

La société NOBEL SAS, responsable de traitement, met en œuvre des traitements de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion de la relation Clients, incluant notamment la gestion des informations Clients contenues dans le fichier clients, la gestion des relations commerciales clients, la gestion des devis/commandes clients et des réclamations/dossiers SAV, la gestion des opérations et campagnes promotionnelles, la gestion des accès clients en entrepôts, la gestion des achats et paiements, la gestion des études marketings et stratégiques, ...

Les données collectées sont indispensables à ces traitements et sont destinées aux services concernés de la société NOBEL SAS, des sociétés du Groupe ALPA.

NOBEL SAS

27 CHEMIN DES ESCARASSES 06110 ANTIBES

SIRET : 92008858000013 - RCS CANNES

Tel: +(33) 4 97 04 85 85 direction@firesup.fr www.firesup.fr

L'accès aux données de l'Acheteur est limité aux personnes habilitées pour effectuer les opérations de traitements de données, de sécurité et de maintenance informatique.

L'Acheteur peut à tout moment retirer son consentement au traitement accordé dans le cadre du contrat et s'opposer, pour des motifs légitimes, au traitement de ses données individuelles par la société NOBEL SAS. Il peut également s'opposer à tout moment à ce que ses données soient utilisées à des fins de prospection commerciale. L'Acheteur doit adresser sa demande par courriel, ou par courrier postal à l'attention du Responsable à la protection des données NOBEL SAS 27 CHEMIN DES ESCARASSES 06110 ANTIBES – une copie d'un titre d'identité pourra être demandé.

ARTICLE 12 - PROPRIETE INDUSTRIELLE

La société NOBEL SAS ne concède au titre du présent contrat aucun droit de propriété industrielle. Toute reproduction même partielle du matériel ou des procédés de fabrication, effectuée sans l'accord exprès par écrit du vendeur pourra faire l'objet de poursuites judiciaires.

ARTICLE 13 - LOI APPLICABLE - ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Il est expressément convenu que la loi française sera la seule applicable, y compris pour toute livraison effectuée en dehors de la France Métropolitaine.

Tout litige relatif aux présentes sera de la compétence du Tribunal de Commerce de Cannes.

Cannes le 09/01/2024

La direction